

PRIX 2015



PRIX NATIONAL DE LA CONSTRUCTION BOIS



Lycée Nelson Mandela / François Leclercq architecte urbaniste / © F.MARCHAND PHOTOGRAPHE



SALON DES MAIRES 2015



#PNCB2015



LE PRIX NATIONAL DE LA CONSTRUCTION BOIS

UN CONCOURS NATIONAL ET LA PREMIÈRE BASE DE DONNÉES NATIONALE « GRANDEUR NATURE »

Véritable aimant à idées créatives, pour sa quatrième année d'existence, le Prix national de la construction bois confirme son succès et affirme le rôle qui avait été souhaité dès son lancement en 2012 par le réseau des interprofessions régionales (France Bois Régions - FBR) avec le soutien de France Bois Forêt, du CODIFAB et en partenariat avec le CNDB (Comité National pour le Développement du Bois).

Plus qu'un concours d'architecture, plus qu'un panorama des réalisations exemplaires de l'année écoulée, il est devenu une véritable base de données de la construction bois dans laquelle vont puiser tous les acteurs du bâtiment, qu'ils soient maîtres d'ouvrage ou architectes séduits par les atouts du bois dans la construction, donneurs d'ordre publics ou privés.

Avec près de 3 000 bâtiments présentés en quatre ans et plus de 800 réalisations en compétition cette année, le Prix national de la construction bois est devenu le miroir de la dynamique de la construction bois en France. Il est également son moteur selon le principe vertueux de la preuve par l'exemple.

Les quatre ouvrages recensant participants et lauréats des palmarès depuis 2012 ainsi que le site internet sont une source inépuisable d'informations et d'inspiration. Une source qui fait écho au travail et aux talents de tous les professionnels de la filière bois.

Par sa notoriété et son retentissement, le Prix national de la construction bois est également l'aiguillon qui oblige les compétiteurs à aller au bout d'un projet. Quant à ceux dont l'intention première n'était pas de construire avec le bois, la valeur du concours et la qualité des prestations décrites les incitent souvent à changer leur fusil d'épaule.

Le Prix national de la construction bois fait plus que fédérer naturellement une communauté de concepteurs autour du bois dans la construction et l'aménagement intérieur en devenant un signe de reconnaissance autant qu'un incubateur.



Stade Allianz Riviera / Wilmotte & Associés SA - architectes/ © Milène Servelle



Lycée Nelson Mandela / François Leclercq architecte urbaniste / © C. WEINER PHOTOGRAPHE



PRIX NATIONAL DE LA CONSTRUCTION BOIS

UNE DEMARCHE COLLECTIVE

Créé en 2012 dans le but de regrouper et d'harmoniser les différents concours régionaux existants, le Prix National de la Construction Bois est porté par le réseau des interprofessions régionales France Bois Régions (FBR), et soutenu financièrement par France Bois Forêt (FBF), l'interprofession nationale de la filière forêt-bois et par le Comité professionnel de Développement des Industries Françaises de l'Ameublement et du Bois (CODIFAB).

Le Comité National pour le Développement du Bois (CNDB) est partenaire du Prix National de la Construction Bois, depuis sa création.

Pour cette année 2015, le processus de sélection et de remontée des projets a été retravaillé pour donner plus de place aux régions et gagner en efficacité et analyser les 814 réalisations en compétition. Ce sont aujourd'hui toutes les associations, fédérations et institutions de la filière forêt bois qui s'impliquent et se coordonnent pour organiser ce prix national et qui montrent ainsi le potentiel de développement de la filière forêt bois.

Au-delà de l'aspect « concours d'architecture », le prix national de la construction a pour objectif de suivre et de témoigner du dynamisme de la construction bois en France. Il a également pour objectif de valoriser l'utilisation des bois français. En structure, en vêture, en aménagement intérieur, l'offre bois française répond aux attentes des professionnels. Cette richesse naît de nos territoires, grâce à une ressource forestière composée d'essences très variées aux propriétés et aux atouts multiples. Grâce également à un tissu d'industriels qui investissent en permanence dans leur outil de production et dans la recherche de nouveaux produits pour répondre de façon performante et innovante aux attentes du marché.



en partenariat avec



avec le soutien de





Lycée Nelson Mandela / François Leclercq architecte urbaniste / © C. WEINER PHOTOGRAPHE



YWOOD Marseille Les Docks Libres / Carta Associés / © Yann Bouvier



PRIX NATIONAL 2015 : PLUS DE 800 CANDIDATURES ET 20 LAURÉATS

UNE SÉLECTION AU PLUS PRÈS DE LA RÉALITÉ DU MARCHÉ

La quatrième édition du Prix national de la construction bois a fait le plein de prétendants. Plus de 800 dossiers ont été déposés puis passés au crible pour que les membres du jury puissent se déterminer.

Le jury est composé de représentants des organisations professionnelles, de constructeurs, d'architectes, de représentants de bureaux d'étude, de représentants des interprofessions et de journalistes. Tous sont des experts reconnus de l'architecture, de la construction bois et du design, capables d'avoir une vision d'ensemble du secteur et de ses potentialités.

Le président du jury 2015 est Véronique Klimine, architecte, lauréate du Prix national de la construction bois 2012 dans la catégorie «Logements Collectifs et Groupés », résidence Le Tournesol. La marraine est Dominique Gauzin-Müller, architecte et journaliste.

« Créativité et ingéniosité pour une matière noble

Le cru 2015 de l'architecture bois française démontre une fois de plus qu'elle s'adapte, grâce aux talents des concepteurs, à tous les milieux, urbains, paysagers, ruraux, loisirs, industriels, aménagements intérieurs. Avec une grande variété d'expression, la démarche est centrée sur l'utilisation d'une matière renouvelable à faible impact carbone.

Pour l'être humain, le bois a une grande valeur ajoutée en termes de ressenti, d'effet bénéfique sur son état physique. Il est très important que celui-ci soit décliné dans le visible, le vécu à l'intérieur des bâtiments. Les enquêtes sur les enfants et leurs professeurs, sur les malades attendant un scanner, sur les sportifs dans un gymnase, les lecteurs d'une bibliothèque sont tous d'accord sur plus de sérénité dans une architecture où le bois est visible.

Dans l'architecture bois, l'essentiel est la déclinaison sensible de tous les usages qui peuvent être structurel ET parement, constructif ET revêtement, habillage ET filtre pour décliner la matière. La haute couture est possible au prix du prêt à porter si l'on investit dans la matière noble, les détails précieux. Rappelons que le couple architecte-ingénieur a une responsabilité particulière, être créatifs et ingénieux pour la chaîne finalisée avec les entreprises qualifiées donne le meilleur à vivre. »

Véronique Klimine

Fondatrice de r2k architecture – membre d'Adivbois

Présidente du Prix National de la Construction Bois 2015

COMPOSITION DU JURY

Présidente du Jury

Véronique KLIMINE, Agence R2K Architectes

Joël CARIOU, Auteur de plusieurs ouvrages sur les maisons d'architectes

Dominique DE LA ROCHETTE, Déléguée aux relations extérieures et à la communication à la FNCOFOR (Fédération Nationale des Communes Forestières)

Dominique GAUZIN MULLER, Architecte, journaliste, rédactrice en chef du magazine EK (EkologiK), marraine du Prix national de la Construction Bois

Eric JOURDAN, Designer

Margotte LAMOUREUX, rédactrice en chef de la revue « Séquences Bois », CNDB

Yves-Marie LIGOT, BET Structure Bois, Président de l'association IBC (Ingénierie Bois Construction)

Marie-Cécile PINSON, Responsable des Relations Entreprises au VIA

MEMBRES DES JURYS DE PRESELECTION

CAROLINE BERWICK, FEDERATION NATIONALE DU BOIS (FNB) – ESTELLE BILLIOTTE, CNDB – LYDIE BOISSE, FEDERATION NATIONALE DES COMMUNES FORESTIERES (FNCOFOR) – EMMANUEL CAILLE, D'ARCHITECTURE – RODOLPHE MAUFRONT, FEDERATION FRANCAISE DU BATIMENT, UNION DES METIERS DU BOIS – JORDI PATILLON, ARCHITECTURES A VIVRE – EKOLOGIK – JEAN-MARC PAUGET, CNDB – SYLVAIN ROCHET, IBC – GILBERT STORTI, REPRESENTANT CAPEB

ET AUSSI, TOUS LES MEMBRES DES JURYS REGIONAUX



LES LAURÉATS DU SALON DES MAIRES 2015

BATIMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS

1^{er} PRIX



©DFA_Pavel Rak

La Jetée, Pont-Passerelle du Mont-Saint-Michel – Le Mont-Saint-Michel (50)

Maître d'ouvrage Syndicat Mixte Baie du Mont-Saint-Michel (50)

Maître d'œuvre Dietmar Feichtinger Architectes (93)

Entreprises Les Ateliers Aubert Labansat (50), SA Lamichene (61)

Bureau d'étude structure Schlaich Bergermann & Partner (70)

Présentation de la réalisation par l'architecte

1. « Marcher sur l'eau »

Créer un nouvel accès à un monument culturel et un paysage parmi les plus remarquables en Europe est un défi rare pour la conception d'un pont.

L'estuaire du Couesnon, la baie autour du Mont Saint-Michel impressionnent par l'immensité du site, son étendu, par la beauté de la lumière et les couleurs des éléments naturels. Le changement du niveau de la mer suite aux marées de 14m en altitude crée un événement répété exposant les forces de la nature et offre des paysages variés – l'étendue d'une plage jusqu'à l'horizon alternée par une baie inondée avec seul repère le Mont devenu île.

L'intervention de l'homme dans le contexte du Mont Saint Michel est délicate. La création d'un accès à l'abri des marées répond à la mise en place d'un cheminement en toute sécurité pour les visiteurs. La surélévation du chemin et sa pose sur des pilotis permet l'écoulement des eaux autour de l'île. Ce changement radical renforce la magie du lieu.

La pente minimale de l'estuaire et la différence entre les marées qui est une des plus importantes au monde accentuent le phénomène : « la mer monte avec la vitesse d'un cheval au galop » comme disait Hugo.

2. Le site naturel contrasté par l'impact de l'homme

Le Mont Saint-Michel et sa baie ont été déclarés patrimoine mondial de l'UNESCO en 1979. Erigé sur un rocher dans la baie, le village médiéval de Mont Saint-Michel et son monastère représentent un patrimoine culturel majeur sur un des sites les plus visités de France.

En 1879 un barrage dépassant le niveau le plus haut de la marée a été construit afin de garantir un accès sécurisé et permanent aux visiteurs. Celui-ci a partiellement obstrué la rivière du Couesnan, provoquant un ensablement qui rapproche le continent de plus à l'île.

Afin que l'eau puisse librement circuler, une nouvelle digue et une passerelle de 756 mètres vont remplacer la digue-route existante et préserver l'insularité du Mont.

3. La nouvelle digue-route et la passerelle, une réponse délicate/ subtile

Dans ce contexte sensible, l'intervention humaine est complexe.

Le chemin offre une promenade aux piétons et porte les navettes afin de rendre le monument accessible à tous. C'est aussi une voie communale qui répond à toutes les contraintes d'une route ordinaire.

4. Les objectifs

a) Notice Archi

Les objectifs du projet sont l'intégration dans le site, la transparence maximale pour la vue et l'accélération du désensablement pour restaurer l'insularité du Mont. Le projet s'est donné comme impératif de ne pas perturber le génie du lieu et à l'absence de repères et d'échelle. Le regard du visiteur devra continuer à se perdre ; sa promenade sera le lieu de sensations d'immersion dans une immensité. Cette lecture du site nous a conduits à retenir un parti d'horizontalité totale au plus près du plan des grèves et à concevoir un ouvrage aussi fin que possible. Il s'inscrit dans la baie par sa géométrie en courbe qui embrasse la baie et accompagne le promeneur en lui proposant des perspectives multiples. Parfaitement horizontal la ligne du tablier se fond dans l'horizon. Minimale dans son expression, la jetée est ambitieuse dans sa conception et ses performances.

b) Notice environnement - pourquoi bois

Le changement du niveau de la mer suite aux marées de 14m en altitude expose l'ouvrage aux forces de la nature. Il fallait donc d'anticiper l'évolution du bois dans un environnement humide et avoir conscience de sa possible immersion. Nous avons donc fait le choix du Chêne, un bois local de qualité élevée, pour favoriser la durabilité de l'ouvrage et d'une conception adaptée (joints de dilatation intégrés dans le platelage, séchage du bois avant pose pour le stabiliser et faire sortir les tannins). Le bois, matériau vivant, a considérablement participé à l'intégration paysagère de l'ouvrage. En effet, la patine grise du chêne donne une couleur au tablier en parfait harmonie avec les couleurs de la baie, et les lames permettent une transparence vers l'eau en dessous pendant les marées hautes.

c) Notice technique – structure

Le tablier est porté par des piliers fins, rapprochés tous les 12m. Ils sont encastrés en tête par soudure avec la structure du tablier, et en pieds par une fixation du pilier dans le pieux béton d'une profondeur de 30m. La finesse des piliers d'un diamètre de 250 mm nécessite une épaisseur des tubes de 40 à 60mm selon la longueur du pilier. La voie carrossable est en partie centrale. Une structure acier transversale porte un tablier en béton. Latéralement des porte-à-faux larges accueillent les promeneurs sur un platelage bois porté par des consoles métalliques en T. Des piliers doubles tous les 120m correspondent à l'extrémité des unités continues. La dilatation due à la température est reprise ici en tenant compte de la souplesse des piliers élancés. Les garde-corps et les supports d'un banc continu séparant la chaussée et la promenade pour piétons sont en acier.

5) La réponse – « marcher sur l'eau »

L'ouvrage d'accès s'inscrit dans la baie par sa géométrie en courbe qui embrasse la baie et accompagne le promeneur. En suivant des lignes dessinées par l'eau il propose des perspectives multiples autour du Mont. Parfaitement horizontal la ligne du tablier se fond dans l'horizon.

Le tablier, une lame sur l'eau, est porté par des piliers fins. L'optimisation de l'épaisseur est obtenue par un rapprochement des piliers tous les 12m. Ils sont encastrés en tête et en pieds. L'encastrement en tête est obtenu par soudure avec la structure du tablier, en pieds par une fixation du pilier dans le pieux béton d'une profondeur de 30m fondés sur le schiste.

La structure est composée d'éléments horizontaux et verticaux. La pureté du dessin est obtenue par l'absence de diagonales ou croix de contreventements. L'horizontalité du tablier se comprend en contraste avec la verticalité du monument renforçant la spécificité de chaque ouvrage.

La finesse des piliers d'un diamètre de 250 mm nécessite une épaisseur des tubes de 40 à 60mm selon la longueur du pilier.

Plus qu'un franchissement le rapprochement des piliers décrit une promenade à l'image d'une estacade, d'une jetée qui avance vers le large. La série des piliers répond à l'immensité du site et évite le recoupement en séquences mesurables.

La voie carrossable est en partie centrale. Une structure acier transversale porte un tablier en béton. Latéralement des porte-à-faux larges accueillent les promeneurs sur un platelage bois porté par des consoles métalliques en T.

Des piliers doubles tous les 120m correspondent à l'extrémité des unités continues. La dilatation due à la température est reprise ici en tenant compte de la souplesse des piliers élancés.

Les garde-corps et les supports d'un banc continu séparant la chaussée et la promenade pour piétons sont également en acier.

La couleur de la structure d'un gris métallisé exprime sa matérialité. Elle reflète la lumière et souligne la légèreté de l'ouvrage.

6) Les chiffres

L'ouvrage d'accès se compose d'une partie sur la terre d'une longueur de 1 200m, une voie légèrement surélevée par rapport au terrain naturel au-dessus des plus hautes eaux. Il continue par la jetée, un ouvrage sur 134 piliers d'un diamètre extérieur de 250mm, d'une épaisseur de 40 ou 60 mm selon la longueur. La longueur des piliers varie entre 10m et 12 m, dont environ 3m d'encastrement en partie basse. Le poids total d'acier est de 335 tons.

7) Le tablier

La charpente principale (poutres caissons, traverses) est longue de 756 m, large de 6m50 en partie courante et 8m50 au niveau du terminal. Le poids total est de 1265 tons.

Les cheminements latéraux pour piétons sont portés par des consoles, à l'ouest d'une longueur de 4m50, à l'est de 1m50. Il s'agit de profilés à section variable reconstitués d'un poids total de 250t.

Le revêtement bois – en chêne - est porté par des solives longitudinales en T.

Autres éléments métalliques : les tubes pour les réseaux intégrés en sous-face du tablier, les montants des garde-corps à double plats de géométrie variable, la main courante support de 3 lisses en bois.

8) Type d'acier :

Tôles <30 mm et poutrelles laminées : S355 K2+N selon NF EN 10025

Tôles 30-80 mm : S355 N ou M selon NF EN 10113-1, -2, -3

9) Protection anticorrosion :

Complexe IM2 pour les poteaux (immergés), complexe C5M pour les autres éléments.

Complexe C4GNV pour les tubes réseaux (galvanisés)

Contact : Architecte : Dietmar Feichtinger Architectes, mandataire
Ingénierie : Schlaich Bergermann und Partner
80, rue Edouard Vaillant - 93100 Montreuil
Tél : 01 43 71 15 22
Courriel : paris@feichtingerarchitectes.com
www.feichtingerarchitectes.com

Présentation de la réalisation de l'entreprise Lamichene

« Les scieries du groupement Lamichêne, situées dans les départements de l'Orne, Mayenne et Eure-et-Loir ont mis en commun leurs capacités de production pour réaliser avec succès ce projet.

Le bois est une matière première hétérogène et le challenge pour Lamichêne a été de produire plus de 660 m3 de qualité supérieure qui ne représente que 10% du volume du bois scié.

C'est aussi un projet qui permet à ce groupement de PME de montrer sa capacité à répondre aux besoins des collectivités locales tant sur des projets de grande envergure comme le Mont Saint Michel que sur les projets plus modestes avec le même savoir-faire et de la matière première locale. »

Contact : Rémi Chalmandrier LAMICHENE
Rue de l'industrie ZA du Londeau - 61000 Cerisé
Tel : 02 33 27 20 48 – Fax : 02 33 26 75 41
Courriel : contact@lamichene.fr

1^{er} PRIX



Aménagement d'un espace foire et marchés – La Souterraine (23)

Maître d'ouvrage Commune de la Souterraine (23)

Maîtres d'œuvre Atelier Anne Jugi Architecte mandataire (23), Atelier Depresle Architecte associé (75)

Entreprises Moreau et fils (23), Richard (23)

©Atelier Anne Jugi - Atelier

Présentation de la réalisation par le Maire

Construction de 3 halles ayant pour destination première l'accueil des foires et marchés.

Cet équipement, voulu par la Municipalité et ayant fait l'objet de nombreuses concertations a été inauguré en octobre 2014. Il a été entièrement réalisé par des entreprises locales de l'Ouest Creusois et répond à deux grands objectifs fixés par la collectivité : intégration dans l'Agenda 21 (matériaux, cohésion sociale et patrimoine) et dynamisation du Cœur de ville au plan économique.

Couvertes de bardeaux de châtaignier avec pour une partie des halles une construction en encorbellement sur le mur du Jardin Public, cet équipement s'intègre parfaitement dans le cœur de notre cité médiévale, à deux pas de l'église Notre Dame, de la Porte St Jean et des vieux quartiers. Les architectes se sont d'ailleurs fortement inspirés des marchés couverts occupant les places publiques au Moyen-âge.

Au-delà de l'équipement lui-même, c'est l'ensemble de la Place d'Armes qui a été restructuré (nouveaux stationnements, diagnostic ONF pour les arbres et nouvelles plantations, mobilier urbain contemporain, nouvel éclairage public, bornes de branchement électrique et eau...).

Depuis un an de mise en fonctionnement, les halles ont favorisé la mise en place de très nombreuses manifestations économiques, culturelles ou festives (marchés de producteurs les lundis en nocturne pendant la saison estivale, accueil et départ du Rallye Creusekistan, concerts, 70 ans du Secours Populaire Français, tournage d'un reportage pour Télématin / France 2, Foire à la Brocante le dernier dimanche de chaque mois...)

Elles ont aussi un réel impact touristique (fonctionnalité et esthétisme) pour la ville de La Souterraine.

Contact : Mr MUGUAY, Maire de La Souterraine,
1, rue de l'Hermitage - BP5 - 23300 La Souterraine
Tél : 05 55 63 97 80 - Fax : 05 55 63 97 99

BATIMENTS PUBLICS EDUCATION ET CULTURE

1^{er} PRIX



© F. MARCHAND

Lycée Nelson Mandela – Nantes (44)

Maître d'ouvrage Région Pays de la Loire (44)
Maître d'oeuvre François Leclercq architecte urbaniste (75)
Entreprises Caillaud (49), ECSB (49), ARBONIS (49)
Bureaux d'étude structure TCE et environnemental : Setec (75)
Sous-traitant structure bois : ICM (49)
Bureau d'étude thermique Setec (75)
Economiste Mazet & Associés (75)
Architecte d'intérieur Cuisine – Alma consulting (93)
Designer Bina Baitel (75)

Présentation de la réalisation par l'architecte

Retour vers le futur

La figure de la halle industrielle, dont la morphologie longue et arienne explique son utilisation à la fois rationnelle et intensive, est intrinsèquement liée à l'histoire de l'île-de-Nantes. Elle a inspiré le lycée Nelson-Mandela dont la grande nef rend hommage à l'horizon atlantique de son quartier et réactive les liens immémoriaux entre ceux qui fabriquent les bateaux et ceux qui fabriquent les bâtiments. Car le lycée est le temps d'un voyage, des rives de l'adolescence à celles de l'âge adulte, une odyssee 24 /24 dans un vaisseau industriel, arpenté au fil des heures par des jeunes gens entre 15 et 20 ans.

Le Lycée Nelson-Mandela est un lieu d'enseignement, de vie, de loisirs. Un lieu d'apprentissage à tous les sens de terme. Apprentissage scolaire de la seconde aux classes préparatoires. Apprentissage du vivre ensemble et de la différence ensuite, par la co-visibilité mise en scène par son long atrium, par ce creuset où toutes les langues sont enseignées et par la diversité des élèves également, dont certains sont en

situation de handicap physique ou mental. Apprentissage de la limite aussi car ce lieu de vie et de résidence est contraint aux règles strictes de l'internat. Apprentissage de l'effort encore, par la sanction régulière des examens et l'importance accordée aux sports, en extérieur et en salles. Apprentissage de l'espace et de son parcours enfin car à la richesse de son programme répondent la clarté de son architecture et la force tranquille de sa longue rue intérieure propice aux croisements et aux flux.

Celle-ci fédère un programme complet et brasse une communauté qui se rassemble aux interclasses pour s'égayer ensuite dans les étages, au gré des emplois du temps. Ce spectacle continu est rythmé par la course du soleil, la variation de la lumière zénithale qui tombe à travers la verrière, et les airs d'opéra qui scandent la journée. Des salles de classes se déploient entre cour et jardin, de part et d'autre de la nef, en deux épaisseurs distribuées par un couloir. Certaines salles donnent sur l'île et son paysage urbain, d'autres vers la nef ; cette dualité fédère le bâtiment inscrit dans un « parc campus » qui rassemble, autour du corps principal du lycée, une prairie événementielle, un parc des sports, le « jardin des cinq sens » et un auditorium.

Sous la verrière sont en réalité rassemblés trois bâtiments qui partagent leurs parois froides et des vues sur la nef : du « jardin d'hiver » du CDI aux « terrasses-bistrot » de la cantine, cet espace bioclimatique s'anime et se dilate par des vues hautes et basses sur le spectacle plus lointain de la Loire. Entre intériorité et paysage urbain, l'architecture s'efface au profit de la rationalité des parcours et la clarté des usages. L'une des extrémités de la halle accueille les fonctions domestiques, telles l'internat, le réfectoire, les salles du foyer ; l'autre les alentours de l'enseignement, comme le centre de documentation et d'information et les gymnases de plain-pied avec les salles de classes, dont le grand mur d'escalade, véritable horizon de la rue intérieure, suggère la métaphore d'une échappée belle impossible.

En créant un nouveau maillage viaire, simple et animé, à travers une parcelle à l'origine très insulaire, le projet contribue également à l'urbanisation de la frange est de l'Île-de-Nantes. Lycée, internat, pôle sportif, logements et salle culturelle fonctionnent en synergie. Ils offrent également des autonomies d'accès et de fonctionnement par un adressage propre sur les voies publiques. Par son inscription urbaine, le lycée affiche une pédagogie ouverte sur la ville : internat, gymnases et salle culturelle sont des programmations partagées avec les habitants du quartier ou encore l'Orchestre des Pays-de-la-Loire pour ce qui concerne spécifiquement l'auditorium.

Faut-il préciser que le lycée Nelson-Mandela est une construction bois ?

Le bois a été choisi ici pour la rationalité, l'exigence, la précision du dessin, mais aussi la facilité de montage, la simplicité des lignes, la légèreté environnementale, sans négliger ni l'acoustique, ni l'odeur, ni la justesse en milieu habité. Un faisceau d'indices auquel l'agence se plie depuis des premiers pas en construction bois orchestrés autour de l'extension du Lycée de Savigny-sur-Orge. Une autre manière pour les architectes de réactiver la logique de préfabrication en l'indexant sur l'époque. Nul dogmatisme dans leur approche, simplement « le bon matériau au bon endroit » comme ils le disent. Si le lycée orchestre une radicale rupture d'image avec la figure « métal et verre » de la halle traditionnelle, il en poursuit la philosophie dans une déclinaison propre à son temps : le respect de l'environnement et des hommes d'abord, l'innovation ensuite.

Édifié sur pilotis, le lycée libère le sol en contrebas, à la fois inondable et pollué. Cette résolution simple a permis de gagner de l'espace sportif supplémentaire. La standardisation de la structure, emblématique des halles, a permis un chantier rapide, assumant une importante contrainte de délais. Le plancher mixte bois/béton anticipe les contraintes sismiques : le bois pour sa légèreté et sa flexibilité, le béton pour sa masse et sa capacité à transmettre les efforts. Dans sa conception inédite, les sous-faces de ce plancher en panneaux de bois perforé constituent un absorbant acoustique mais également un fond de coffrage. L'emploi de bois de tempête (pin maritime abondant dans la région) pour l'habillage extérieur est en cohérence avec les volumes nécessaires. Le traitement et la teinte foncée du bois absorbent son vieillissement, à l'image des salorges typiques de la région. L'habillage intérieur en chêne offre une résolution extrêmement précise de la contrainte acoustique. La modénature de bois, comme une résille accordéon, est une déclinaison du principe acoustique très performant du fameux résonateur de Helmholtz.

L'auditorium qui complète ce dispositif est situé dans un bâtiment annexe situé en face du parvis. Sa scène escamotable lui permet d'accueillir aussi l'orchestre des Pays de la Loire dont il est le lieu de répétition. Pour des raisons acoustiques mais aussi par souci de différenciation avec le lycée, il est réalisé en béton. « Le bon matériau au bon endroit ».

Approche environnementale

La démarche BEPOS a conduit à réfléchir sur un bâtiment compact et le moins déperditif avant même d'envisager la contrepartie photovoltaïque. Le climat océanique de Nantes autorise un bâtiment à inertie moyenne, à même de profiter de la constance des températures et de leur amplitude modérée. L'emploi du bois s'est imposé pour ses caractéristiques d'isolation naturelle pour partie, de légèreté (fondation profonde) et d'inertie thermique moyenne (occupations sporadiques) de confort acoustique, visuel et olfactif (bruit tamisé, lumière douce, chaleureuse et odeur de pin dans la nef). La géométrie et l'orientation du bâtiment privilégient une ventilation naturelle, en particulier dans le volume tempéré de la rue intérieure qui est non chauffée. Les franges du lycée sont constituées de noues et mares plutôt que de clôtures.

Contact : L'agence François Leclercq Architectes Urbanistes
39 rue du repos 75020 Paris
www.francoisleclercq.fr

Présentation de la réalisation par l'entreprise ARBONIS

NANTES, Lycée Nelson Mandela

Le projet du lycée de Nantes nous a tout de suite séduit au bureau d'études, pour la simplicité de son concept. En effet, le fait de réunir l'ensemble du programme dans un seul bâtiment, a permis de tramer le bâtiment d'une manière régulière, et donc de pouvoir réfléchir à l'industrialisation des éléments structuraux.

Aussi, la compacité du projet et le délai de réalisation tendu, nous a poussés à travailler avec l'entreprise générale, dès la phase appel d'offres, sur les méthodes de pose, en y associant des moyens communs de levage importants.

La présence du bois associé au métal et au béton, est aujourd'hui, en structure, une solution fiable et concurrentielle, et ce projet en est bien l'exemple. L'idée d'intégrer dans la conception « le bon matériau au bon endroit » est désormais, une politique commune chez Arbonis.

Enfin la qualité des échanges entre les entreprises et l'équipe maîtrise d'œuvre, de la synthèse technique au chantier, a été un élément important, pour nous, dans la réussite du projet.

Contact : Mickaël BRIAND,
Directeur Commercial Grand Ouest
ARBONIS

1^{er} PRIX



Construction d'un groupe scolaire – Hadol (88)

Maître d'ouvrage Commune de Hadol (88)
Maître d'œuvre SARL d'architecture N. Larche et N. Metzger, architectes dplg (67)
Entreprises Mathis (67), Million (88), Cagnin (88)
Bureau d'étude structure Sedime (68)
Bureau d'étude thermique Serue (67)
Economiste C2BI (67)
Architecte d'intérieur SARL d'architecture N. Larche et N. Metzger, architectes dplg (67)

Présentation de la réalisation par l'architecte

Ces architectes associés de l'agence LARCHÉ_METZGER, spécialisée dans la construction bois, ont témoigné de l'importance pour les maîtres d'ouvrage d'exprimer le plus tôt possible leur volonté d'utiliser le bois local.

Pour la réalisation du groupe scolaire d'Hadol, dans les Vosges, les architectes ont bénéficié d'une implication très forte de la commune.

Roger Colin, maire de la commune de Hadol, a indiqué dès le départ sa volonté d'utiliser du douglas et du sapin issus de sa forêt communale. La commune a fourni le bois pour la construction de son groupe scolaire. Grâce à l'implication de l'ONF et de l'équipe de maîtrise d'œuvre, et parce que le projet a été anticipé, il n'y a pas eu de problème de délais pour la sélection et l'exploitation des bois.

« On apprend à travailler avec le bois local. Ce matériau a une vraie plus-value » ont témoigné les architectes.

Strasbourg, le 20 novembre 2015
Nathalie LARCHÉ, architecte d.p.l.g

Contact : Sarl d'architecture Nathalie LARCHÉ - Nicolas METZGER Architectes DPLG
19 Rue de Reims - 67000 Strasbourg
Tél : 03 88 60 15 82 - Fax : 03 88 60 73 48
Courriel : larche@noos.fr

Présentation de la réalisation par l'entreprise Mathis



LE MEILLEUR DE LA CONSTRUCTION BOIS
LAMELLÉ-COLLÉ • www.mathis.eu

Communiqué de presse - 15 Juillet 2014

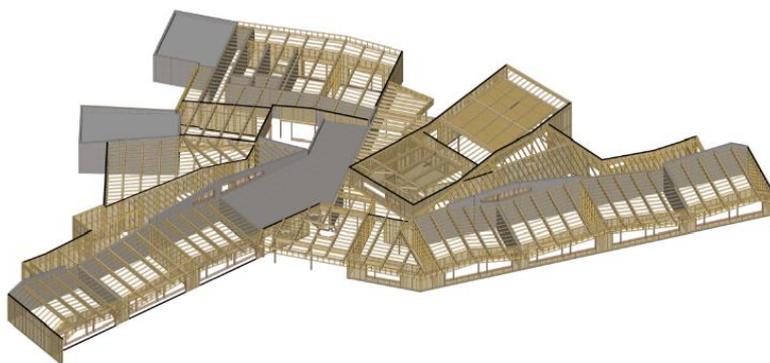
RESSOURCES LOCALES DE BOIS

Mathis construit une école à Hadol dans les Vosges avec du bois issu de la forêt de la commune

L'entreprise Mathis, qui ambitionne de privilégier de plus en plus les ressources locales de Bois pour la réalisation de ses constructions, a répondu à la demande de la commune d'Hadol dans les Vosges, qui souhaitait que son nouveau groupe scolaire soit réalisé avec du bois de sa propre forêt.

Cette nouvelle opération est bien révélatrice des nouveaux besoins de proximité exprimés par les collectivités locales pour réaliser des projets en bois. La particularité du projet repose effectivement sur l'emploi de bois massif en qualité de matière première, intégralement fournie par la commune. Mathis est allé choisir le bois sur place (du sapin et du douglas) puis l'a rapatrié dans ses ateliers pour son séchage, puis collage et usinage.

Le groupe scolaire se place à côté d'un ensemble de bâtiments existants. Il comporte des salles pour une école élémentaire, Une bibliothèque, une zone de restauration ainsi que divers espaces annexes. Le projet intègre également des préaux et des abris. Le bâtiment est de plein pied en structure mixte bois/béton. Les murs périphériques ainsi que certains murs intérieurs sont en ossature bois. La toiture supporte une couverture végétalisée.



Les intervenants du projet

- Maître d'ouvrage : Commune d'HADOL (88)
- Maître d'œuvre : Agence d'architecture, Nathalie LARCHÉ à Strasbourg (67)
- Entreprise bois : MATHIS
Contact : François Klughertz,
Tél. 03 88 57 70 56 - Mail : f.klughertz@mathis.eu

Les données clés du chantier

- Surface totale SHON : 1 363 m²
- Volume de bois lamelle---collé : 95 m³

- Volume de bois massif : 70 m³
- Surface des murs à ossature bois : 1 250 m²
- 750 heures d'études
- Temps global de levage sur place : 12 semaines
- Démarrage du chantier: mai 2013
- Inauguration : septembre 2015



Mathis : 140 ans d'innovation Dans la construction bois

Forte d'un développement économique jamais démenti depuis sa création, l'entreprise familiale alsacienne Mathis est devenue une vitrine du savoir---faire français en matière de construction bois. Sa réussite économique et technologique, soutenue par un important pôle de recherche et de développement intégré au service du bois dans la construction, en fait l'un des fleurons De la filière bois. Elle est reconnue aux plans national et international, à la fois en tant qu'entreprise générale et en tant que spécialiste de systèmes constructifs complexes en bois lamelle---collé au service de véritables prouesses architecturales.

Mathis, leader européen de la construction bois et lamellé collé réalise un chiffre d'affaires de 40 millions d'euros et emploie

230 collaborateurs sur 9 sites répartis sur tout le territoire. Créée en 1875, l'entreprise est actuellement pilotée par Frank Mathis, 5^{ème} dirigeant du nom. Il est le pilote du plan « Industries du Bois » mis en œuvre par le Gouvernement Dans le cadre des 34 Plans de reconquête industrielle de la Nouvelle France Industrielle.

Contact : Service presse : Patricia Desmerger

Campagne : 34 rue des Bourdonnais – 75001 Paris

Tél : 01 42 02 45 44

Courriel : patricia.desmerger@orange.fr

LAURÉAT 2015

CONSTRUCTION D'UN GROUPE SCOLAIRE À HADOL (88)

Regroupement de plusieurs écoles rurales, de la cantine et du gymnase en un seul endroit.

COMMUNE DE HADOL



Crédit photos : Christian CREUZY

ASPECTS REMARQUABLES

- Niveau de consommation énergétique RT 2012 moins 31 % avec test d'étanchéité à l'air réalisé
- Bois communal coupé et transformé localement (structure et bardage en douglas, charpente en sapin et épicéa, habillage en hêtre) ; opération labellisée Terre de Hêtre ; certains murs en béton apportent de l'inertie thermique au bâtiment
- Orientation des classes au sud avec avancée de toiture et brise-soleil orientables automatisés pour protéger du soleil l'été
- Réseau de chaleur avec chaufferie bois collective, VMC double flux
- Toiture végétalisée, récupération de l'eau de pluie pour l'arrosage des espaces verts, robinetterie à débit réduit avec un objectif fixé de consommation annuelle maximale
- Étude acoustique réalisée et dispositions architecturales adaptées (isolation, pièges à son dans les réseaux aérauliques, choix des matériaux, plafonds inclinés et perforés, murs non parallèles dans les espaces de restauration)
- Confort visuel assuré en termes de lumière naturelle, traitement de l'éblouissement par stores intérieurs, vues agréables sur l'extérieur

Architecte | SARL d'Architecture Nathalie LARCHÉ - Nicolas METZGER (Strasbourg)

Assistant à maître d'ouvrage | Société d'Équipement Vosgienne (Saint-Dié-des-Vosges)

Bureaux d'études | Structure béton : SIB Études (Wolfisheim) | Structure bois : Sedime (Sausheim) | Fluides : Serue (Schiltigheim) | Économiste de la construction : C2BI (Strasbourg) | Acousticien : ESP (Eckbolsheim) | Environnement : Liermann François (Strasbourg)

Bureau de contrôle | Dekra (Laxou)

Entreprises | Gros œuvre, terrassement, fondations : Ménéil Renov (Évaux-et-Ménéil) | Charpente, mur à ossature bois : Mathis (Muttersholtz) | Échafaudage, isolation extérieure, bardage bois : Million (Hadol) | Étanchéité, végétalisation, zinguerie : Vannson (Le Thillot) | Menuiseries extérieures : Samson (Ensisheim) | Stores : Stores Design (Erstein) | Cloisons, doublages, faux plafonds : Gonsolin (Golbey) | Menuiseries intérieures bois, agencement : Cagnin (Saint-Nabord) | Chapes, sols collés linoléum, carrelage, faïences : Solvosges (Grandvillers) | Peintures : PIDC (Saint-Dié-des-Vosges) | Chauffage, ventilation, chaufferie : Imhoff (Épinal) | Installations sanitaires : Roussel (Golbey) | Électricité, éclairage : FMT Divoux (Épinal) | Équipements office : Tecnal (Vézelize) | Réseaux assainissement, aménagements extérieurs, plantations : Peduzzi VRD (Saint-Amé) | Métallerie, clôture : Joly (Xertigny) | Nettoyage de chantier : Snimi (Chavelot)

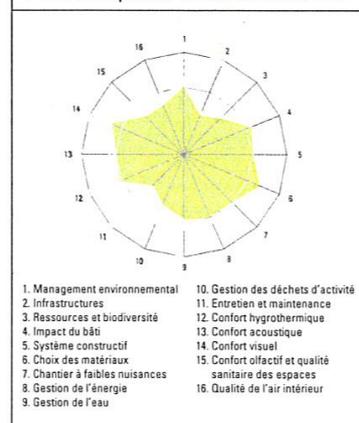
Coût des travaux | 1 900 € HT/m² de SHON

Structure | Mixte béton et bois

Consommation énergétique | 111 kWh/m².an

Date de livraison | Juillet 2014

Profil de qualité environnementale



Maire depuis 1978 de la Commune de Hadol (4905 ha dont 1280 ha de forêt communale, 2457 habitants), je me suis investi dès mon élection au sein de l'Association des Communes Forestières Vosgiennes et de l'Institut de Formation De la Forêt Communale (I.F.F.C).

En 2011, lorsque l'équipe municipale a décidé de regrouper en un seul lieu les 2 écoles élémentaires et la bibliothèque, de créer une restauration scolaire, une salle informatique, un accueil périscolaire et une salle d'art plastique, c'est tout naturellement que nous nous sommes tournés vers une construction bois. Nous tenions à ce que le bois soit issu du ban communal : plus de 2 300 m³ de bois sur pied furent abattus pour une mise en œuvre de 393 m³ de sapin, 333 m³ de douglas et 33 m³ de hêtre par **des entreprises locales**. Le groupe scolaire est équipé d'une chaufferie bois alimenté par des plaquettes issues de la forêt communale.

Contact : Le Maire de la commune Hadol, Roger COLIN
43 place de la Mairie - 88220 Hadol
Tél : 03.29.32.52.09 - Fax : 03.29.32.52.91
Courriel : mairie.hadol@wanadoo.fr

1^{er} PRIX



Construction d'une maison de santé – Vézelay (89)

Maître d'ouvrage Communauté de communes Avallon Vézelay Morvan (89)

Maître d'oeuvre BQ+A – Quirot / Vichard / Lenoble / Patrono (70)

Entreprises Les charpentiers du Morvan (89), Vitu menuiserie (21)

Bureaux d'étude structure Gaujard Technologie (84), SARL Clément (21)

Présentation de la réalisation par l'entreprise BQ+A

Le territoire de Vézelay, site classé et reconnu au Patrimoine Mondial de l'UNESCO, ne déroge pas aux problématiques des territoires ruraux en manque de professionnels de santé. Cette opération a donc été décidée, en lien avec l'Agence Régionale de Santé, afin de maintenir à Vézelay les professionnels en place et d'étoffer l'offre médicale avec l'arrivée de spécialistes.

Le programme a été fractionné en plusieurs bâtiments pour le mettre à l'échelle du tissu urbain du village. Ces bâtiments ont ensuite été regroupés dans une composition pittoresque qui peut paraître aléatoire au premier abord, mais qui, en réalité, s'appuie sur les lignes de forces du site et les points de vue sur la basilique de Vézelay. Les quatre édifices sont ensuite « dessinés » par la répétition d'une même travée de charpente en douglas qui varie en hauteur suivant un principe de croissance modulaire et il en résulte un étage des bâtiments qui s'inscrit dans la continuité de la montée vers la basilique. Enfin, si la forme archétypale de chacun des bâtiments l'identifie aux typologies communes du village, l'expression structurelle des travées de charpente donne à lire, par une monumentalité tempérée, le caractère public de cet édifice qui est une réponse à la politique publique de lutte contre le « désert médical français ».

Contact : Bernard Quirot architecte & associés
Quirot Lenoble Patrono Drubigny architectes
16 rue des châteaux - 70140 Pesmes
Tél : 03 84 31 27 99 – Faxe : 03 84 31 22 51
Courriel : quirot.associes@orange.fr



LA REMISE DES PRIX ET DES MENTIONS 2015

UNE CÉRÉMONIE EN TROIS TEMPS

Après avoir été passés au crible par les membres du jury, les 20 lauréats sélectionnés se verront récompensés. Les remises des prix s'organiseront en trois temps. Ces moments forts seront l'occasion d'échanger avec les équipes lauréates.

Le vendredi 25 septembre 2015, au Parc des Expositions d'Angers
Lors des **États Généraux du Bois dans la Construction**

Le 4 novembre 2015, au Parc des Expositions de Paris Nord Villepinte
Lors de l'évènement **Bâtimat**

Le 17 novembre, reporté du 31 mai au 2 juin 2016, à Paris Expo Porte de Versailles
A l'occasion du **20^{ème} Salon des Maires et des Collectivités Locales**

Remises des prix 2015





Contact presse :

Comité national pour le développement du Bois
Sarah LAROUSSE - 01 53 17 19 63 - 06 78 06 66 59
s.laroussi@cndb.org

 [#PNCB2015](https://twitter.com/PNCB2015)